

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
39	Stimuler la création de / et participer à une <b>commission supracommunale "Economie - Emploi-Formation" en Ourthe-Vesdre-Ambève</b> pour donner une structure à la plateforme Insertion socio-professionnelle, échanger entre opérateurs et mener des actions concertées en réponse à des problématiques propres à la région (métiers en pénurie, etc.)	3.1.

### Description du projet

Depuis près de vingt ans, les opérateurs de l'insertion socio-professionnelle en Ourthe-Ambève se réunissent trois fois par an au sein d'une plateforme, initiée dans le cadre des Plans Habitat Permanent (Plans HP), afin d'identifier des problématiques récurrentes, partager des informations et des expériences, et mettre en place des initiatives communes. Progressivement, les opérateurs réunis au sein de cette plateforme ISP ont élargi les domaines traités en réunion et intégré de nouveaux partenaires, publics, associatifs et privés.

Depuis quelques années, la plateforme a pris une dimension beaucoup plus transversale et aborde toutes les thématiques liées à l'insertion, à la formation et à l'emploi. C'est dans ce cadre que l'ADL a notamment organisé à plusieurs reprises son « Speedmeeting Emploi » en Ourthe-Ambève et qu'elle réfléchit aujourd'hui, avec ses partenaires, à la mise en place de nouvelles actions pertinentes, en réponse à des problématiques actuelles.

Fin 2018, l'ADL et trois autres partenaires de la plateforme (l'association chapitre XII « SPOT » et les cellules emploi des communes de Aywaille et de Sprimont) ont pris l'initiative de mener une réflexion, au sein d'un groupe de travail, sur les outils de communication de la plateforme (entre opérateurs, mais aussi des opérateurs vers leurs bénéficiaires) et, indirectement, sur son identité. Le groupe de travail a ainsi pointé le fait que la plateforme, hormis son lien historique avec le Plan HP, n'a pas de structure juridique propre et n'a pas non plus de réelle existence formelle au niveau politique correspondant à l'échelle supracommunale du territoire sur lequel les opérateurs travaillent. Ainsi, les idées échangées dans le cadre de la plateforme sont certes actées dans un PV traditionnellement rédigé par l'hôte de la réunion, mais ce PV reste un document informel que chaque opérateur est libre ou non de faire remonter à son instance dirigeante, voire politique dans le cadre des services publics. Il n'y a pas de lien direct et structurel entre les propositions de la plateforme et les instances politiques communales ou supracommunales, alors que le contenu des échanges est riche et serait susceptible de nourrir une véritable politique supracommunale de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

L'ADL a donc proposé l'idée de suggérer aux communes, en commençant par les trois communes de Comblain-au-Pont, Aywaille et Sprimont (à l'initiative de cette réflexion), de proposer à l'asbl GREOVA (Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève) dont elles sont toutes membres, de créer une nouvelle Commission Economie-Emploi-Formation, à l'instar des commissions déjà créées en son sein comme la Commission Tourisme (qui gère la Maison du Tourisme) et la Commission Agriculture notamment. Cette nouvelle commission pourrait, suivant les statuts du GREOVA, intégrer des représentants de toutes les communes, des représentants des opérateurs publics ou associatifs de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que des représentants de différents secteurs privé (par exemple la pierre, la construction, le commerce, etc.)

La plateforme pourrait continuer d'exister de manière plus informelle.

Le gros avantage de la création d'une telle commission, hébergée par le GREOVA, résidera dans la présence et la participation aux réunions de mandataires communaux délégués pouvant d'une part faire remonter certains projets vers les communes et d'autre part, proposer que des actions soient initiées à l'échelle supracommunale, voire portées par le GREOVA lui-même. Ainsi, par exemple, des initiatives pourraient être

prises à ce niveau dans le secteur de la pierre (cf. fiches-action n°13, 40).

La commission pourrait également être la bonne instance pour introduire une fiche-projet favorisant la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans des filières locales, dans le cadre du futur appel à projets pour la période de programmation 2021-2027 du FSE+ (cf. fiche-action n°41).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

### **Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi**

L'objectif de la création de cette commission est de travailler à plusieurs communes, avec les opérateurs de l'insertion socio-professionnelle et des acteurs privés, à la mise en place d'actions pour le développement de filières locales, par exemple une filière locale de la pierre et de la construction (cf. fiches-actions n°13 et 41), ainsi que pour la création de formations adaptées aux demandes du secteur privé, notamment dans le cadre des métiers en pénurie, comme le secteur de la pierre ou de la construction également (cf. fiches-actions n°39 et 40).

Sont également envisagés par le groupe de travail des actions de soutien au commerce local, des actions dans le domaine du numérique, etc.

En outre, suivant les propositions formulées au sein du comité de pilotage de l'ADL, cette commission pourrait également soutenir la recherche-développement dans de nouveaux secteurs comme par exemple, « en matière de recyclage, travailler sur les matières premières de manière plus industrielle (opportunité - secteur potentiel pour la création d'emplois) ». Elle pourrait également "Encourager les gens à se former, hors commune, pour répondre aux métiers en pénurie. Cela passe aussi par un appui en matière de garde d'enfants en soirée afin de pouvoir suivre certaines formations". Ou encore : "Sensibiliser aux stéréotypes de genre liés à certains métiers" ou « Etre attentif aux emplois concernés par l'aide à la personne (emploi de proximité) >> lien avec fiche-action 8 et fiche-action 39 »

#### **INDICATEURS :**

- nombre de partenaires ;
- nombre de participations aux réunions ;
- nombre d'actions planifiées ;
- nombre d'actions réalisées ;
- nombre de demandeurs d'emploi touchés ;
- nombre d'emplois créés.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

### **Public concerné**

La Commission vise d'abord la participation de toutes les communes de la région Ourthe-Vesdre-Ambève, de leurs échevins de l'économie et de l'emploi, de membres des administrations communales (PCS, etc.), des CPAS, etc., ainsi que tous les opérateurs d'insertion socio-professionnelle dans le secteur public et dans le secteur associatif, et enfin toutes les entreprises du secteur privé susceptible de participer, concernées par le développement d'une filière locale et/ou par la problématique des métiers en pénurie.

Ensuite, toutes les actions mises en place par cette future commission ou au départ de propositions de cette commission, viseront à la fois les entreprises (en tant qu'activités économiques et employeurs), ainsi que le public des demandeurs d'emploi.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

## Porteur du projet

Suite à l'initiative de l'ADL et de ses trois partenaires (cellules emploi d'Aywaille et Sprimont et association chapitre XII « SPOT »), le projet a été présenté à la plateforme puis aux échevins de l'économie et de l'emploi des trois communes représentées au sein de ce groupe de travail (Aywaille, Comblain, Sprimont).

À Comblain, le projet a été validé par le Collège communal qui a délégué le 1<sup>er</sup> échevin, en charge de l'économie et de l'emploi, pour porter ce projet avec ses deux collègues d'Aywaille et Sprimont, et le proposer prochainement au Bureau exécutif de l'asbl GREOVA (décision reportée à septembre 2019).

Si ce dernier accepte, c'est donc l'asbl GREOVA qui deviendra porteur du projet en l'hébergeant au sein de sa structure juridique et, si possible, en mettant à disposition les moyens humains pour le secrétariat et l'animation des réunions. Mais à ce stade, ce scénario reste à valider par les autres communes et le GREOVA.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

## Rôle de l'ADL

L'ADL a été à l'initiative de cette proposition. Elle a notamment relevé, au sein de la plateforme, l'intérêt d'établir une connexion entre les réflexions menées entre opérateurs de l'insertion socio-professionnelle d'une part et les projets et stratégies réfléchies par les autorités politiques à un niveau supracommunal d'autre part, notamment dans le cadre de la Conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Liège (Liège Métropole) via le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège (SDALg) validé en 2018 ; ainsi que dans le cadre de Liège Europe Métropole via le projet de Schéma Provincial de Développement Territorial (SPDT) et le projet de sous-territoire constitué par les vallées Ourthe-Amblève, toujours en cours d'élaboration.

Or, suite aux ateliers de consultation des mandataires communaux, que ce soit dans le cadre du SDALg ou du SPDT, il a été constaté qu'il manquait, entre la planification stratégique que représentent ces deux documents et la mise en œuvre proprement dite des actions envisagées, des structures juridiques ou, en tout cas, des espaces de concertation, avec des prérogatives opérationnelles. D'un côté, les communes participantes à l'atelier du territoire Ourthe-Amblève (en septembre 2017) proposait de travailler à la mise en œuvre d'une filière de la pierre, ainsi que sur les métiers en pénurie liées à celle-ci ; d'un autre côté, aucune structure n'a jusqu'à présent pris le relais pour réaliser ce projet et le SPDT – en l'occurrence – ne prévoit rien à ce sujet.

Dès lors que des organismes de terrain, via la plateforme, réfléchissaient aux mêmes thèmes et problématiques, il devenait intéressant de proposer de faire le lien entre ces réflexions de terrain d'une part et l'existence de ces grandes orientations politiques supracommunales d'autre part ; tout en soulignant la nécessité de créer un lieu, une structure plus formelle, à cette échelle, pour concrétiser ces pistes d'actions.

L'ADL intervient maintenant en soutien de l'échevin qui doit, de son côté, porter la proposition avec ses collègues au sein du bureau exécutif du GREOVA. L'ADL pourra apporter ses conseils pour remettre des avis sur les projets de règlement d'ordre intérieur, de convention, etc. qui devront certainement accompagner la création de la commission.

Ensuite, l'ADL participera à la commission, au côté de l'échevin, pour y relayer ses propositions d'actions (cf. fiches-actions n° 40 et 41 notamment).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

## Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- les communes membres du GREOVA : seront invitées à approuver le projet et à déléguer un membre du Collège communal, idéalement l'échevin en charge de l'économie et de l'emploi, pour participer aux réunions et faire le relais entre la future Commission et les collèges communaux. Le projet prévoit également la possibilité pour la commission de créer trois sous-commissions (une par vallée).
- les cellules emplois des communes d'Aywaille et de Sprimont : sont co-porteuses du projet avec l'ADL et SPOT.
- les Plans de cohésion sociale des communes : sont des partenaires de la plateforme ISP.
- les CPAS et leurs services insertion : sont des partenaires de la plateforme ISP.
- la Maison de l'Emploi : est un partenaire clé de la plateforme ISP en assurant notamment l'animation des réunions.
- le FOREM : est également partenaire de la plateforme via son service partenarial.
- la Promotion sociale Ourthe-Ambève : est un partenaire potentiel de la future commission, notamment pour la mise en place de projet de formations.

#### Partenaires privés :

- les entreprises du secteur de la pierre : seront associées à la réflexion pour la mise en place d'une filière de la pierre en Ourthe-Ambève, ainsi que pour la création d'une formation aux métiers la pierre en pénurie (cf. fiche-action n°40)
- les entreprises du secteur de la construction : seront associées à une éventuelle future réflexion pour la mise en place d'une filière de la construction locale en Ourthe-Ambève
- les commerces locaux : seront associés à une éventuelle future réflexion sur des actions de soutien aux petits commerces de proximité
- etc.

#### Partenaire associatif :

- la MIREL : partenaire de la plateforme ISP et de la Maison de l'Emploi
- l'Agence Locale pour l'Emploi de Comblain-au-Pont : partenaire de la plateforme ISP et de la Maison de l'Emploi
- le Centre de Coopération Educative (CCE) : opérateur de formations agréés par le Forem (projets MOVE et POPE) , partenaire de la plateforme ISP
- l'association chapitre XII « Spot » : co-porteuse du projet avec l'ADL et les cellules emplois des communes d'Aywaille et Sprimont.
- le Centre d'Interprétation de la Pierre de Sprimont : partenaire de la commune de Comblain pour les actions de promotion de la pierre (cf. fiche-action n°14) et initiateur du projet de formation aux métiers de la pierre (cf. fiche-action n°40).
- le Centre d'Insertion Socio-Professionnelle « Le Pont » à Sprimont : partenaire de la plateforme ISP et potentiel partenaire pour les projets d'économies sociales du CPAS (cf. fiches-actions n°42, 43 et 46).
- Acis clerval : service d'accueil de personnes handicapées qui développe des projets d'insertion
- Le Plope : centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté agréé par l'AViQ avec le soutien du FSE qui accueille prioritairement des personnes porteuses d'un handicap, physique, psychique ou sensoriel ou souffrant de maladies chroniques
- etc.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

#### Grandes étapes de réalisation prévues

Etapes préalables :

- Automne 2018 : groupe de travail issu de la Plateforme Insertion socio-professionnelle Ourthe-Ambève, à l'initiative de l'ADL, des cellules emploi d'Aywaille et Sprimont et de l'association chapitre XII « Spot ». Réflexion sur la communication et l'identité de la plateforme. Proposition de créer une commission supracommunale Economie-Emploi-Formation au sein de l'asbl GREOVA.
- Hiver 2019 : proposition d'action présentée aux échevins de l'économie et de l'emploi des communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont
- Printemps 2019 : validation du projet par la Plateforme ISP ; deuxième réunion de travail des trois échevins entre eux et planification de la proposition au GREOVA

**Prochaines étapes :**

- Automne 2019 : proposition de l'action au bureau exécutif du GREOVA  
Sous réserve d'une acceptation du projet par les instances dirigeantes du GREOVA :
- Hiver 2020 : création de la commission, désignation des différents représentants communaux par les différents conseils communales
- Printemps 2020 : installation de la commission et première réunion : proposition conjointe de l'ADL et des cellules emplois d'Aywaille et Sprimont de créer un groupe de travail sur la création d'une formation aux métiers de la pierre et sur une filière de la pierre en Ourthe-Vesdre-Ambève.

Par la suite : organisation de réunions d'un ou plusieurs groupes de travail ; proposition d'actions ; suivi ; mise en œuvre ; etc.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Coûts estimé et mode de financement**

Les coûts de secrétariat de la commission seraient, le cas échéant, prises en charge par l'asbl GREOVA.

Les coûts de chaque action feraient l'objet d'une estimation et d'un mode de financement spécifiques.

Une piste serait notamment solliciter un cofinancement dans le cadre de la prochaine programmation 2021-2027 du Fonds Social Européen Plus (cf. notamment la fiche-action n°41).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)